Première liste de Mollusques d'Abyssinie[1] (*Collection Maurice de Rothschild*),

par MM. H. Neuville et R. Anthony.

1. Famille des LIMNAEIDAE.

Pyrgophysa forskali Ehr.
Trois exemplaires de Goro Gomotou (région du Haut-Aouache).

Pyrgophysa scalaris Dkr.
Un exemplaire de Négo (rivière Modjo, région du Haut-Aouache).

Plusieurs *Pyrgophysa sp.?*, très jeunes, de Goro Gomotou.

2. Famille des STENOGYRIDAE.

Stenogyra Rothschildiana nov. sp.

Testa elongata, subulata, alba, épiderme florescente et strigata induta; anfract. 10, convexi, lente et regulariter crescentes; lineis incrementi obliqui striati, sub lente striis spiralibus confertis microscopicis sculpti; sutura obliqua, subprofunda; apex obtuse rotundatus; apertura albida, subovata, supra et infra acuminata, longit. totius 1/3 aequans; columella bene arcuata, callo albo induta, antice oblique truncata.

Longit. 49 millim. 5; diam. 15 millim.; apertura 16 longa et 7 1/2 lata.

Un exemplaire de la grande forêt de Kounhi (Tchercher).

Cette espèce est une des plus belles des Sténogyres africaines, à la fois comme taille et comme aspect général. Nous la dédions à M. Maurice de Rothschild.

Elle est à rapprocher de la *Stenogyra mamboinensis* E.-A. Sm., recueillie à Mamboia par Emin Pacha[2]. Mais elle en diffère par l'aspect général, qui est moins grêle, les derniers tours décroissant plus régulièrement dans la *S. Rothschildiana*, et par la forme du péristome.

[1] Cette première liste, ainsi que celle qui la suivra et comprendra le reste des Mollusques recueillis au cours du voyage de M. Maurice de Rothschild, n'est que préliminaire. Une étude complète, avec figures, synonymie et références, sera publiée ultérieurement dans le *Bulletin de la Société philomathique de Paris*.

Les localités seront portées sur la carte générale du voyage, carte que M. le lieutenant Victor Chollet doit prochainement publier.

[2] Voir E.-A. Smith, List of Land- and Freshwater-Shells collected by Dr Emin Pasha in Central Africa, with Description of new species. *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, 1890, p. 146.

3. Famille des HELICIDAE.

Bulimus Olivieri Pfeiff (type).

Trois exemplaires de la grande forêt de Kounhi.

Bulimus Olivieri Pfeiff. var. *major*.

Un exemplaire provenant d'une petite falaise tout près du bord de la rivière Bourka (Tchercher).

4. Famille des LIMACIDAE.

Vitrina hians Rupp.

Cinq exemplaires provenant de la localité précédente.

5. Famille des TESTACELLIDAE.

Ennea Turennei nov. sp.

Testa pupiformis, cylindracea, perforata, alba, oblique striata; spira ad apicem rotundata; anfract. 8, lente crescentes, superiores convexiusculi, duo ultimi planiusculi; sutura angustissima, valde striata; apertura media, rotunda quadrangularis, longit. totius 1/4 superans; perist. album, incrassatum et reflexum, dentibus 7, albis, valde inaequalibus munitum.

Long. 8 millim.; diam. 3 millim.; apertura 2 1/2 longa et lata.

Un exemplaire provenant de la même localité que les deux espèces précédentes.

Cette espèce, que nous dédions à M. le comte Louis de Turenne, est à rapprocher notamment de l'*Ennea somaliensis* E.-A. Sm., recueillie par Donaldson Smith dans le Somaliland[1]. Elle en est très voisine, mais s'en distingue principalement par la forme du péristome et surtout par la dentition qui, dans notre espèce, se compose de sept dents au lieu de six, ayant des rapports respectifs tout différents de ceux qui s'observent dans l'*E. Somaliensis*.

6. Famille des MELANIIDAE.

Melania tuberculata Bgt.

Un exemplaire de Ouardji (Haut-Aouache). — Plusieurs exemplaires de Hera (Haut-Aouache). — Plusieurs exemplaires de Endessa (Haut-Aouache).

7. Famille des CYRENIDAE.

Corbicula fluminalis Müll.

Un exemplaire de Hera (Haut-Aouache).

Nous tenons, en terminant cette première liste, à remercier M. Daut-

(1) E.-A. Smith, On some Land shells from Somaliland. *Journ. of Malac.*, 1899, p. 57.

zenberg de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu mettre à notre disposition, pour la détermination des espèces, à la fois sa haute compétence en Malacologie et sa riche collection personnelle.

Influence de l'émanation du radium sur la toxicité des venins,

par M. C. Phisalix.

Dans une précédente communication[1], j'ai montré qu'une solution de venin de Vipère exposée aux radiations du radium pendant 50 à 60 heures perd complètement ses propriétés toxiques et vaccinantes.

Grâce à l'obligeance de M. Curie, j'ai pu compléter ces premières indications et étendre mes expériences à d'autres venins.

Le venin de Cobra, dont la résistance à la chaleur est beaucoup plus élevée que celle du venin de Vipère, est également détruit par les radiations du radium. Mais il n'en est pas de même des venins de la Salamandre terrestre et du Crapaud commun ; le radium n'exerce sur eux aucune influence modificatrice; les solutions de ces venins irradiées pendant 72 heures ont déterminé la mort de la Grenouille dans le même temps et avec les mêmes symptômes que les solutions témoins.

Il était à prévoir que l'émanation du radium, source de la radiation, pourrait agir sur les venins d'une manière beaucoup plus rapide. Pour le vérifier, voici comment on opère :

Une solution aqueuse de venin de Vipère à 1 p. 1.000 est versée dans un tube à robinet de façon à n'en remplir que le tiers du volume. On fait le vide à la trompe et on introduit ensuite l'air chargé de l'émanation. On ferme le robinet, et on laisse le venin en contact avec l'émanation pendant un temps variable. Si, au bout de 24 heures, on retire la solution, on constate qu'elle est devenue opalescente et qu'elle a perdu toute toxicité : on peut en inoculer deux ou trois fois la dose mortelle sous la peau d'un Cobaye sans déterminer tout d'abord le moindre symptôme local ou général. Toutefois le liquide n'est pas complètement inoffensif; il provoque un amaigrissement assez marqué et les animaux mettent plusieurs semaines à revenir à leur poids initial.

La destruction des principes toxiques ne peut pas être attribuée à une pullulation microbienne, à laquelle fait d'abord songer le trouble du liquide.

En effet, le bouillon reste stérile quand on l'ensemence avec du venin irradié, tandis qu'il donne une culture abondante avec le venin témoin. Du

[1] *C. R. Soc. Biol.*, 27 fév. 1904.